



COMMUNE DE PITHIVIERS LE VIEIL

Envoyé en préfecture le 18/07/2023
Reçu en préfecture le 18/07/2023
Publié le 19/07/2023
ID : 045-214502536-20230711-D_0051_2023-DE



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du onze juillet deux mille vingt trois

Département du Loiret

N° D-0051/2023

Arrondissement et canton
de Pithiviers

Communauté de communes
du Pithiverais

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
19	13	17

Date de la convocation : 6 juillet 2023

Date d'affichage : 12 juillet 2023

Vote
Pour : 17
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois, le onze juillet à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CHALINE Philippe, Maire

Etaient présents : Messieurs et Mesdames CHALINE Philippe, Maire, LE BORGNE Guy, CHARBONNIER Martine, LAIZEAU Boris, BARBIER Marie-Claude Adjoints, BELLEC David, BORE Laura, CHAVANNEAU Frédérique, DEROUET Hélène, HUBEAU Alain, IVALDI Emmanuelle, MENARD Éric, PERON Corinne,

Absents excusés : Monsieur RIBEAUCOURT Pascal pouvoirs à Madame BARBIER Marie-Claude
Madame SURATEAU Céline pouvoirs à Monsieur LAIZEAU Boris
Monsieur PERRETIN Jean-François pouvoirs à Monsieur HUBEAU Alain
Monsieur COLLEAU Olivier pouvoirs à Monsieur CHALINE Philippe
Monsieur LANGUILLE François
Monsieur PELLERIN Cyril

Secrétaire de séance : Madame DEROUET Hélène

Désignation d'un élu au sein du conseil d'administration des Jardins de la Voie Romaine

Il est rappelé que la commune de Pithiviers le Vieil est propriétaire des terrains et bâtiments loués aux Jardins de la Voie Romaine rue André EVE à Pithiviers le Vieil
Le conseil d'administration des Jardins de la Voie Romaine a validé la candidature de la mairie pour participer aux différentes réunions
Un représentant de la commune doit donc être désigné

Monsieur le Maire propose que Madame CHARBONNIER Martine représente la commune au sein du conseil d'administration des Jardins de la Voie Romaine

Les membres du conseil municipal donnent un avis favorable à l'unanimité pour que la commune de Pithiviers le Vieil soit représentée par Madame CHARBONNIER au sein du conseil d'administration des Jardins de la Voie Romaine

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

LE MAIRE,

P. CHALINE

